

Conseil d'administration du 15 septembre 2022 17 h à sagne Belle (la Chapelle Agnon)

Présents : Sabrina SENDIN, Remi FORCE, Michel HADJADJ, Jean Claude BONNET, Brigitte BOITEUX, Olivier FAURE, Bernard LEPINAY, Henri DEBEURET, Pascal CHALLET, Benoit LAIBE

Sociétaire participant : Gyl Coppey

Excusé es : : Karine JONCOURT, Emilie JAILLET,, Pascale BRUN, Frédéric MENSE, Pierre MIGNOT, Rachel BOURNIER

Début de réunion : 17h05

Ordre du jour

Validation du PV du 2 juin

Après lecture le PV du 2 juin a été validé.

1) Débriefing de l'AG :

Communication :. Malgré un communiqué de presse envoyé par le service communication du PLF, seul RCF à réaliser une interview téléphonique.

Par contre la communication par les réseaux et sites interne a très bien fonctionné. La thématique a été porteuse

2) Avancée des travaux

Marsac : problème de disjoncteur Enedis. Le disjoncteur se déconnectait sans arrêt après intervention de Michel et Jean Claude ENEDIS a changé le disjoncteur. Tout est rentré dans l'ordre.

Pour se substituer à la passerelle internet. Jean Claude a essayé d'ouvrir un compte Linky du compteur de Marsac sans succès, il va essayer pour connaître la production au jour le jour de cette centrale.

Saint Rémy : le consuel a donné son rapport, finition par OHE, mise en production début octobre.

Le Panneau informatif placé par les services municipaux est bien positionné

Palladuc église : raccordement, Consuel à réaliser fin des travaux 30 septembre par Enedis

A faire : inauguration à prévoir pour l'église, proposition par le groupe de communication

Palladuc salle des fêtes ok bonne production

Valcivieres : le Chargé d'affaire ENEDIS en charge de ce dossier est en arrêt maladie de longue durée, il vient d'être remplacé, le raccordement au réseau ne se fera pas en souterrain mais par câble aérien, les travaux sont prévus le 04 et 5 octobre.

A ce jour la facture solde Enedis ne nous ait pas parvenue, à voir si nous pouvons négocier vu le retard pris par Enedis.

Ecopole TDM : RAS

Thiers : toujours pas de nouvelle

Cunlhat :

Ambert : La chargée de mission ALF nous a demandé le poids des panneaux pour lancer une étude de sol pour installer les ombrières affaire à suivre.

3) Les finances

Compte bancaire trésorerie au 15 septembre environ 56 000 €

Henri a fait la demande d'acompte pour un montant d'environ 32000 €, le dossier est complet pour le service instructeur qui l'a transmis fin juillet au service financier, nous devrions recevoir le montant dans le mois à venir.

Henri précise que nous ne pouvons plus demander d'acompte, nous demanderons le solde. Nous réglons à ce jour les factures de l'église et de Marsac pour OHE soit environ 26 000 €. Il reste à régler 6600 € à Enedis pour Valcivières.

A la question : devons rembourser par anticipation les prêts à court terme de TVA et subvention ?

Le Conseil d'administration décide de les régler à terme et non par anticipation.

4) Communication

Une News letters sera envoyée courant octobre

Vidéo projecteur

Le conseil d'administration décide d'acheter un vidéo projecteur car celui de la CCI d'Ambert est en panne, sa réparation s'élève à 140 €. Le budget pour cet achat est estimé entre 250 et 300 €

Planning de réunion

Devant la difficulté de trouver une date convenant au maximum de personnes, il a été décidé d'établir un planning des réunions de Conseil d'administration

10 novembre 2022 17 h

12 janvier 2023 17 h

9 mars 2023 18h

11 mai 2023 18h

Assemblée générale le Vendredi 30 juin 2023 18 h

Date à retenir, les lieux seront précisés avant chaque réunion.

Deuxième partie réflexion sur les nouvelles orientations

Constat :

Difficulté pour trouver les toits de plus de 100 kwc, commune peu coopérative (Thiers, Cunlhat)

Modèle en fin de cycle l'actualité et sur l'autoconsommation

Finalités

Réorienter la SCIC avec des modèles plus mobilisateurs

Objectif

Mettre en place un nouveau modèle pour mobiliser le maximum de personnes et d'élus
Réaliser un plan d'action

Réflexions débat

Une idée émerge proposer aux entreprises industrielles d'investir en tiers investisseurs pour de l'autoconsommation.

Deuxième proposition : La SCIC investie dans la centrale photovoltaïque sur le toit des entreprises ou communes et loue à un montant fixé sur une durée longue sa centrale à la structure qui autoconsomme et vend le surplus d'électricité.

Cette deuxième proposition semble plus simple que le tiers investisseur. Elle pourrait être proposée aux communes.

Cette solution de location permettra de cibler les entreprises et de nouveau les communes par une nouvelle offre.

Action

Une étude sur un exemple concret est à réaliser comprenant la rentabilité de la location pour la SCIC et la structure ainsi que les conséquences juridiques et assurances pour les deux parties
Pascal et Rémi s'occupe de la partie technique rentabilité

Brigitte de la partie assurance et juridique

Jean Claude, Sabrina, Brigitte en veille économique sur les nouvelles offres dans le réseau énergie citoyenne

Fin de la réunion 20 h